

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste.* Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN.

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Extrait d'une lettre-circulaire de Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, évêque de St Germain de Rimouski, sur les progrès de la colonisation opérés dans ce diocèse depuis 1867.—25e anniversaire d'existence du *Courrier du Canada*, publié à Québec par M. Léger Brousseau.

*Causerie Agricole* : Les cercles agricoles ; leur avantage ; MM. les Curés et les instituteurs favorisent grandement cette œuvre de première importance pour l'avenir prospère des cultivateurs.—Opérations du cercle agricole St-Isidore dans la paroisse de St-Agapit de Beaurivage ; Compositions françaises provenant de quatre jeunes filles, sur les progrès religieux, moraux et agricoles dans cette paroisse ainsi qu'un compte-rendu d'une conférence que nous y avons faite.

*Choses et autres* : Nouvelle société de colonisation établie à Québec, dans le but de favoriser le défrichement des terres situées dans le canton d'Albani, au Lac Saint-Jean.—*Le Nord* publié à St-Jérôme : erreur à rectifier.

*Recettes* : Colle de farine imputrescible.—Colle de pommes de terre.

*A nos lecteurs.*—On voudra bien nous pardonner si notre *causerie agricole* occupe aujourd'hui un espace plus considérable dans les colonnes de notre journal, et si la *Revue de la semaine* n'est pas aussi longue que de coutume. Les cercles agricoles sont d'une importance majeure pour l'avenir prospère de notre agriculture, et aujourd'hui nous avons voulu dire toute notre pensée à ce sujet. Il peut aussi paraître surprenant que nous ayons consacré un si grand espace à la publication de lettres composées par de bien jeunes enfants. Nous le faisons pour deux motifs bien louables. D'abord comme encouragement à ces jeunes enfants qui montrent tant d'application à l'étude ; ensuite, pour démontrer à nos lecteurs que ces jeunes enfants peuvent profiter des conférences agricoles qui se font dans nos campagnes, et que le Gouvernement Provincial ne saurait trop encourager ce genre d'enseignement en faveur de la classe agricole.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La colonisation dans le diocèse de Rimouski.*—Nos lecteurs liront sans doute avec beaucoup d'intérêt l'extrait suivant d'une circulaire de Sa Grandeur Monseigneur Langevin, faisant connaître à son clergé et à ses diocésains, le grand développement qui s'est opéré depuis quelques années, dans son diocèse, depuis 1867 :

« Un Siège épiscopal à St Germain de Rimouski a imprimé une très grande impulsion à cette patrie du pays, et, pour les deux comtés de Rimouski et de Témiscouata, cette impulsion a été singulièrement favorisée par la construction du Chemin de fer Intercolonial. D'un autre côté, le manque de pêche quelques années a poussé bien des colons vers la culture de la terre, de sorte que l'on peut dire sans exagération que le territoire formant le diocèse est un de ceux où la colonisation a fait le plus de progrès durant les dix dernières années, et où la population a le plus rapidement augmenté, d'après les recensements officiels. En 1867, le nouveau diocèse renfermait environ 60,000 catholiques dont 38,000 communiant. Aujourd'hui l'on y compte au moins 95,000 catholiques, et 54,000 communiant. En 1867 il y avait 180 écoles ; il y en a maintenant 330. Lors de son érection le diocèse comprenait 32 paroisses ; depuis j'en ai érigé 30, dont 3 en 1868, 4 en 1869, 4 en 1870, 2 en 1872, 9 en 1873, 2 en 1874, 3 en 1875, et 3 en 1881. Sur ces trente nouvelles paroisses, dix sont dans le comté de Témiscouata : N. D. du Lac, St-Epiphanie, St-François Xavier, St-Paul de la Croix, St-Louis, St-Honoré, Ste-Françoise, St Jean de Dieu, N. D. des Sept Douleurs et St-Clément ;—dix dans le comté de Rimouski : St-Donat, Ste-Angèle, Assomption de McNider, St Ulric, Ste-Félicité, St-Moïse, St-Gabriel, St-Joseph de Lapage, N. D. du Sacré Cœur de Ste-Blandine ;—quatre dans le comté de Bonaventure : St-Jean l'Evangile, St-Alexis, St Charles de Caplan et St-Godefroi ;—cinq dans le comté de Gaspé : St-Alban du Cap-Rosier, St-Joseph de l'Anse-au-Griffon, St-Albert de Gaspé,